



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 18 décembre 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Monsieur Mohamed MBITEL

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 5
Nombre de votants : 35
Date de la convocation : 12 décembre 2023
Date de publication : 22 décembre 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste, GIROD Isabelle, MANGIN Isabelle, BERTHAUD Mathieu, MARCHAND Sylvette, CHAMPANHET Stéphane, NONNOTTE-BOUTON Catherine, GERMOND Daniel, DRAY Frédérique, JABOVISTE Philippe, MIRAT Maryline,	DOUZENEL Alexandre, CUINET Jean-Pierre, ROCHE Paul, PECHINOT Jacques, FICHERE Jean-Pascal, REBILLARD Jean-Michel, CRETIN-MAITENAZ Blandine, CERNELA Patrice, LEFEVRE Jean-Philippe, JEANNET Nathalie, DEMORTIER-	BLANC Catherine, ANTOINE Patricia, MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire, GRUET Justine, PRAT Hervé, MUGNIER Christine, HERRMANN Nadine, BOUTELOUP Guillaume
---	--	--

Conseillers absents ayant donné procuration

DELAINE Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, CUSSEY Laëtitia donne procuration à DOUZENEL Alexandre, JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à HERRMANN Nadine, GOMET Nicolas donne procuration à BOUTELOUP Guillaume, DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé

Conseillers absents non représentés

Objet : Programme d'éclairage public 2023 - Subvention du SIDEC

Rapporteur : Monsieur Philippe JABOVISTE

Suite au vote du budget d'investissement 2023 pour le service d'éclairage public, le programme de renouvellement des luminaires a été validé pour les rues suivantes :

Avenue Duhamel, Avenue Pompidou, Avenue Jouhaux, Avenue Eisenhower, Avenue Juin, Avenue de Landon, Avenue de la Paix, Avenue Laurent-Thouverey, Avenue de Verdun, Rue du Val d'Amour, Boulevard Wilson, Boulevard des Frères Lumière, Rue du Vieux Château, Rue Bauzonnet, Rue de l'Hôtel Dieu, Rue Pointelin, Place Pointelin, Rue Chifflet et parking, Rue Jacques de Molay, Rue du Théâtre, Place Jean de Vienne, Rue Mont Roland, Place Pointaire.

Une subvention peut être allouée à hauteur de 20 % du montant TTC par le Syndicat Mixte d'Energies, d'Equipements et de Communications du Jura (SIDEC) dans la mesure où ce programme concourt à une meilleure gestion du réseau de distribution d'électricité dont il a la charge. Une convention à passer avec le SIDEC fixera les conditions d'attribution de cette subvention. La fourniture, la main d'œuvre et le génie civil sont éligibles à cette subvention.

Vu la délibération n°2097 du 28 novembre 2020, portant sur les modifications de critères d'attribution des subventions pour les travaux d'électrification et d'éclairage public, le conseil syndical du SIDEC a décidé de plafonner cette participation au prorata de la population de la commune sur la population urbaine totale du département. Le montant maximum de la subvention est donc calculé à 19 662,00 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Transition Écologique du 14 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **DE VALIDER** le programme d'éclairage public présenté pour l'année 2023 et son montant,
- **D'APPROUVER** le principe d'une demande au SIDEC en vue de l'attribution d'une subvention à hauteur de 20% du montant TTC des factures acquittées en 2023 pour la réalisation des travaux ci-dessus dans la limite de 19 662,00 €, avec le projet de convention correspondant joint en annexe de la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à demander une subvention au SIDEC selon les termes susvisés et à signer tout document relatif à cette affaire.

SCRUTIN POUR : 35
 CONTRE : 0
 DONT 5 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Services Techniques
- SIDEC du Jura

*Fait à Dole, le 18 décembre 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX

